

Entretiens européens

Événement en présentiel et en distanciel via Microsoft Teams

Grande salle de la DBF

Avenue de la Joyeuse Entrée, 1

1040 Bruxelles

Téléphone : +32 (2) 230 83 31

E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu

Web : www.dbfbruxelles.eu



L' avocat et la Cour européenne des droits de l'homme

18 OCTOBRE 2024

9H / 17H30

Entretiens européens : L'avocat et la Cour européenne des droits de l'homme

8H45 - 9H

Accueil des participants



9H - 9H30 PROPOS D'ACCUEIL

Laurent Pettiti, Président de la Délégation des Barreaux de France



PROPOS INTRODUCTIF

L'avocat, acteur majeur de la Convention européenne des droits de l'homme
Frédéric Krenc, Juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme



9H30 - 12H45

LA PROCÉDURE DEVANT LA COUR EDH

ATELIER 1

9h30-10h30 - La recevabilité des requêtes

Klaudiusz Ryngielewicz, Chef de département, Adjoint au Greffier, Conseil de l'Europe

ATELIER 2

10h45-11h45 - La rédaction des actes de procédure

Vincent Berger, Avocat au Barreau de Paris

ATELIER 3

11h45-12h45 - L'agent du gouvernement

Florence Merloz, Conseillère référendaire à la chambre criminelle de la Cour de cassation

Echanges avec la salle prévus pour chaque intervention



12H45 - 13H45 : Pause déjeuner sur place



13H45 - 17H

LES MODALITÉS DE L'INTERVENTION DE L'AVOCAT

ATELIER 4

13h45-14h45 - L'avocat dans la jurisprudence de la Cour

Stéphane Pisani, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

ATELIER 5

14h45-15h45 - La tierce intervention

Thomas Dumortier, Conseiller juridique, Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH)

ATELIER 6

16h-17h - L'exécution des arrêts : le rôle de l'avocat

Piers Gardner, Barrister, England and Wales, Ireland, ancien Président du comité Délégation permanente auprès de la Cour européenne des droits de l'homme

Echanges avec la salle prévus pour chaque intervention



17H - 17H30 CLÔTURE

La Convention européenne de protection de la profession d'avocat

Laurent Pettiti, Président de la Délégation des Barreaux de France

INSCRIPTION :



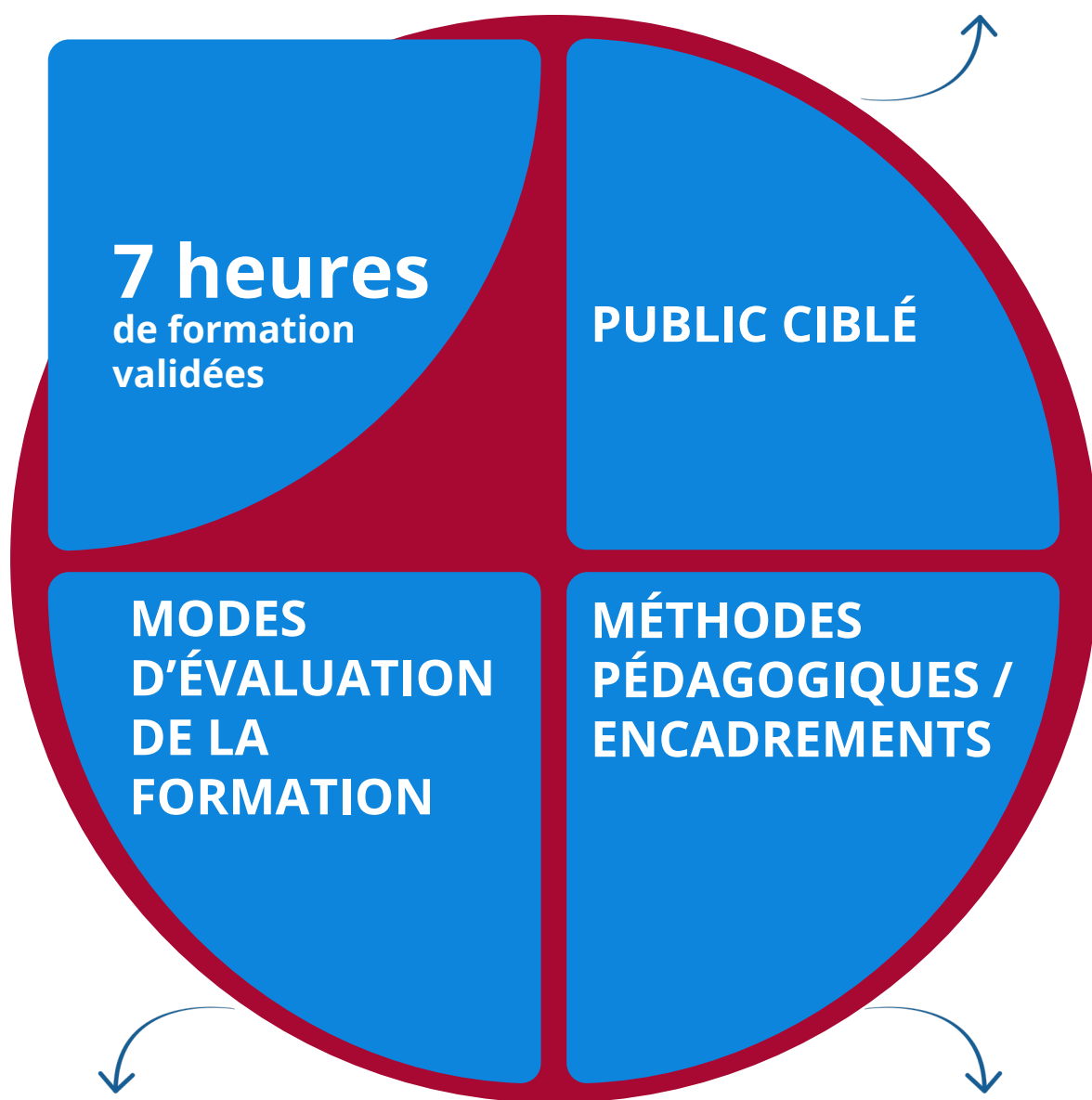
<https://www.dbfbruxelles.eu/inscriptions/>



Entretiens européens

L'avocat et la Cour européenne des droits de l'homme

Avocats, juristes,
élèves-avocats et autres
professions



Questionnaire d'évaluation
et questionnaire de
satisfaction en ligne à l'issue
de la formation.

Formation associant aspects
théoriques et pratiques
suivi à distance ou en
présentiel, interaction avec
les intervenants en posant
des questions sur place ou en
ligne.

*Les attestations de formation seront envoyées
à chaque participant à l'issue de la formation.*

L'avocat et la Cour européenne des droits de l'homme



Délégation des Barreaux de France

Avenue de la Joyeuse
Entrée, 1
1040 Bruxelles



Prendre le métro 2 ou 6 : Direction Elisabeth
Puis prendre le métro 1 ou 5 :
Direction Stockel ou Herrmann Debroux
et **descendre à Schuman.**

[Google Maps](#)

Durée : 1 journée soit 7 heures de formation

Formation continue

7 heures de formation continue validées

Formation accessible aux personnes en situation de handicap



Inscriptions :

valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
ou +32 (2) 230 83 31

Référents Événementiel :

yasmine.nehar@dbfbruxelles.eu ou
valerie.haupt@dbfbruxelles.eu

Référent Handicap :

valerie.haupt@dbfbruxelles.eu

a.

AVOCATS.BE
Ordre des Barreaux
Francophones et
germanophone de
Belgique



BARREAU
DE
BRUXELLES
ORDRE
FRANÇAIS